

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterTop A 100

Code du produit : 000000000050338965 000000000050338965

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.

Adresse : 1800 CLARK BLVD
Brampton ON L6T 4M7

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Danger à court terme (aigu) : Catégorie 3
pour le milieu aquatique

Éléments d'étiquetage SGH

Mentions de danger : H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Pas de données disponibles.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : additifs

MasterTop A 100

Version 1.0 Date de révision: 10/29/2020 Numéro de la FDS: 000000260297 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 10/29/2020

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
ammoniaque	1336-21-6	$\geq 0 - < 0.2$
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	$\geq 0 - < 0.1$

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

-
- | | | |
|--|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Eau pulvérisée
Mousse
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO ₂) |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Information supplémentaire | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

-
- | | | |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Utiliser un équipement de protection individuelle. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : | Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |
-

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

-
- | | | |
|---|---|--|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Le produit n'est pas explosif. |
| | | Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. |

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Matières à éviter : Respecter la réglementation du concept de stockage groupé VCI.
- Température de stockage recommandée : 5 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Température minimum de stockage:

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
ammoniaque	1336-21-6	VLE	35 ppm	ACGIHTLV
		VME	25 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	25 ppm 18 mg/m3	NIOSH
		VLE	35 ppm 27 mg/m3	NIOSH
		PEL	50 ppm 35 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VLE	35 ppm 27 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	25 ppm (Ammoniaque)	ACGIH
		STEL	35 ppm (Ammoniaque)	ACGIH

MasterTop A 100

Version 1.0 Date de révision: 10/29/2020 Numéro de la FDS: 000000260297 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 10/29/2020

		TWA	25 ppm 18 mg/m3 (Ammoniaque)	NIOSH REL
		ST	35 ppm 27 mg/m3 (Ammoniaque)	NIOSH REL

Mesures d'ordre technique : Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : opaque

Odeur : légère odeur

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : légèrement alcalin

Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

Point de congélation	Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Pas de données disponibles.
Densité relative	: 1.1
Densité	: 1.03 gcm3 (20 °C)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Pas de données disponibles.
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Pas de données disponibles.
Viscosité, cinématique	: Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	: Non explosif Non explosif
Propriétés comburantes	: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

Poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts
Agents réducteurs forts

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****1,2-benzisothiazole-3(2H)-one:**

Facteur M (Toxicité aiguë : 1
pour le milieu aquatique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

DSL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)

NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)

NIOSH REL : USA. NIOSH Recommended Exposure Limits

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIHTLV / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

NIOSH / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

NIOSH REL / TWA : Time-weighted average concentration for up to a 10-hour workday during a 40-hour workweek

NIOSH REL / ST : STEL - 15-minute TWA exposure that should not be exceeded at any time during a workday

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et

MasterTop A 100

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	10/29/2020	000000260297	Date de la première version publiée: 10/29/2020

toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 10/29/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR